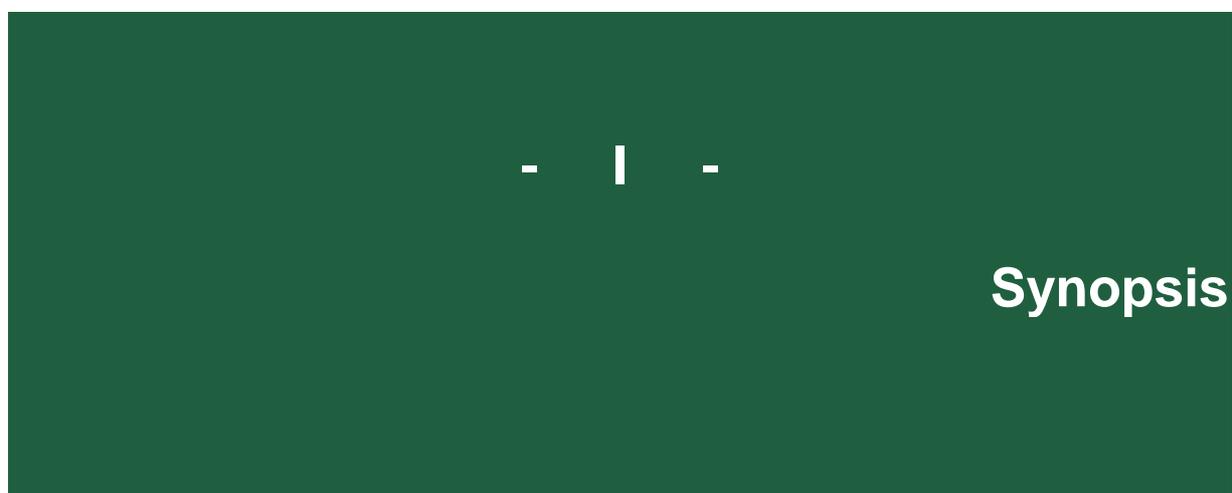




Orientations opérationnelles

*Charte du Parc naturel régional de
Chartreuse 2008-2019*





AXES	ORIENTATIONS	MESURES
<p>- I -</p> <p>S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire</p>	<p>➤ 1.1 Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance</p>	<p>111 Mieux porter à la connaissance du territoire les orientations et les actions du Parc et valoriser les initiatives et les expériences des acteurs de Chartreuse 112 Poursuivre et développer l'information et la sensibilisation des jeunes publics 113 Mieux porter à connaissance les atouts patrimoniaux du territoire</p>
	<p>➤ 1.2 Accroître l'implication des acteurs économiques et sociaux</p>	<p>121 Accompagner la structuration des initiatives collectives et consolider les réseaux des professionnels 122 Etablir et développer un réseau de coopération entre les acteurs de l'environnement et de l'aménagement de l'espace</p>
	<p>➤ 1.3 Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire</p>	<p>131 Développer la gouvernance du territoire en impliquant mieux les acteurs du territoire 132 Mutualiser les expériences et les moyens avec d'autres territoires et conduire des expérimentations communes</p>
	<p>➤ 1.4 Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines</p>	<p>140 Etablir des solidarités et développer des complémentarités entre la montagne et les agglomérations et pays périphériques de piémont</p>
<p>- II -</p> <p>Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse</p>	<p>➤ 2.1 Engager une politique de gestion de l'espace pour coordonner les actions en faveur de la qualité des paysages</p>	<p>211 Mettre en place un programme et des outils en faveur du paysage 212 Encourager et soutenir les initiatives pour une urbanisation économe de l'espace 213 Faire évoluer les formes urbaines et architecturales pour gagner de la cohérence dans l'intégration paysagère spécifique de montagne et lutter contre le mitage de l'espace 214 Organiser l'accueil dans les grands sites naturels et paysagers</p>
	<p>➤ 2.2 Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces montagnardes</p>	<p>221 Prendre et compte et intégrer la préservation de l'environnement et du patrimoine dans le soutien aux activités économiques 222 Poursuivre les actions en faveur de la connaissance, de la préservation et de la restauration des milieux naturels 223 Poursuivre et développer des actions en faveur des espèces spécifiques ou emblématiques de Chartreuse pour maintenir la biodiversité 224 Consolider et démultiplier l'expérience acquise par la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse</p>
	<p>➤ 2.3 Gérer les ressources naturelles de montagne au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial</p>	<p>231 Considérer la ressource en eau comme un capital pour le massif 232 Gérer les ressources minérales dans la limite des capacités environnementales et paysagères du territoire 233 Prendre en compte et mettre à disposition les ressources énergétiques alternatives disponibles sur le territoire 234 Réduire la production des déchets et réhabiliter les espaces dégradés</p>
	<p>➤ 2.4 Valoriser les patrimoines de Chartreuse et les pratiques locales</p>	<p>240 Valoriser les patrimoines culturels de Chartreuse et les pratiques locales</p>

AXES	ORIENTATIONS	MESURES
<p>- III -</p> <p>Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de montagne</p>	<p>➤ 3.1 Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale</p>	<p>311 Positionner le Parc comme un des interlocuteurs du développement économique durable 312 Innover et développer autrement</p>
	<p>➤ 3.2 Pour une agriculture vivante indispensable et bien identifiée</p>	<p>321 Soutenir l'agriculture de montagne et de piémont dans sa fonction économique 322 Positionner l'agriculture dans sa fonction de préservation de l'environnement et du paysage 323 Valoriser des produits « authentiques » ou à forte typicité</p>
	<p>➤ 3.3 S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de Chartreuse</p>	<p>331 Améliorer les conditions de la production forestière 332 Valoriser les potentialités de la ressource sylvicole en faveur de l'économie forestière 333 Donner toute sa valeur à la forêt en reconnaissant la contribution de la forêt de montagne et de coteau à la qualité des paysages et à la diversité des milieux naturels</p>
	<p>➤ 3.4 Vers un tourisme des quatre saisons, en moyenne montagne, durable et ambitieux</p>	<p>341 Conserver un tourisme de séjour en améliorant l'offre quantitative et qualitative d'hébergement touristique de montagne et de loisirs de proximité d'agglomérations 342 Diversifier l'offre d'activités touristiques, de loisirs et de découverte 343 Donner aux loisirs de proximité une dimension économique et soutenir les activités sportives et de pleine nature dans le respect de la fragilité du territoire</p>
	<p>➤ 3.5 Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil, des services et des transports</p>	<p>351 Assurer le maintien des services de proximité pour l'ensemble des populations et mieux gérer les déplacements des personnes 352 Soutenir les pratiques artistiques et les structures de diffusion culturelle</p>

- || -

**Les mesures et
Objectifs opérationnels**

Axe 1	S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire
Sous axe 1.1	Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance
Mesure 111	Mieux porter à la connaissance du territoire les orientations et les actions du Parc et valoriser les initiatives et les expériences des acteurs de Chartreuse

1^{ère} Orientation stratégique	Poursuivre une politique de sensibilisation des habitants et acteurs de Chartreuse sur les enjeux du territoire
Objectifs opérationnels	<p>① Organiser et mettre à disposition des acteurs et du public une ressource documentaire en recensant, en collectant et en mettant à disposition les ouvrages de référence, les résultats des études, les fiches d'expérience et lien avec l'ensemble des partenaires et associations contribuant à la connaissance du patrimoine de Chartreuse.</p> <p>② Faire connaître et diffuser l'action du Parc, des collectivités et des partenaires économiques et sociaux par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la systématisation de la dimension pédagogique et de communication dans les programmes et actions portés tout au long de la mise en œuvre de la charte, - une politique amplifiée d'édition et de diffusion, - des collaborations et des partenariats avec les médias <p>③ Etablir un réseau de diffusion de l'information sur l'ensemble du territoire pour être au plus près des acteurs, habitants et visiteurs en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créant un réseau de pôles pédagogiques (musée de l'ours des cavernes d'Entremont le Vieux, centre de la nature et de l'environnement de Meylan, projet de pôle forêt, bois, nature et paysages...), - renforçant le réseau des Relais du Parc sur les secteurs non pourvus (Plateau des Petites Roches, Balcon Sud de Chartreuse). - étoffant la panoplie d'outils et les supports d'information (Site Internet, Relais du Parc, bornes interactives, périodiques, publications). <p>④ Développer une stratégie de présence sur les salons, manifestations et festivités organisées par le territoire. Monter un programme d'événements et de manifestations publiques pour une relation plus directe entre le public et le Parc. Organiser une fête du Parc et des journées portes ouvertes thématiques à la faveur d'événements, de conférences et de visites de terrain.</p> <p>⑤ Construire rapidement une « Maison du Parc », tête d'un réseau de pôles pédagogiques, de lieux de formation, de centres et sites de découverte et d'interprétation répartis sur l'ensemble du territoire.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la Maison du Parc et mise en réseau des pôles pédagogiques et sites d'interprétation. Nature des établissements impliquées et couverture géographique - Evolution du public accueilli dans les centres d'information et pôles pédagogiques - Nombre d'événements et de manifestations relayant l'action du Parc - Nature et nombre d'événements, manifestations, conférences et visites organisées

<p>2^{ème} Orientation stratégique</p>	<p>Avoir une politique de communication et de sensibilisation spécifique pour les nouveaux habitants et les habitants des agglomérations.</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>① Installer des dispositifs, des outils d'accueil et des supports d'information pour les nouveaux habitants en s'appuyant sur les relais du Parc et les relais des communes du Piémont de Chartreuse en lien avec toutes les communes du Parc.</p> <p>② Accompagner les mises en réseau entre des équipements situés sur le territoire du Parc et les équipements des agglomérations.</p> <p>③ Renforcer la collaboration avec les outils d'information auprès des populations des agglomérations de proximité : par exemple maison des Parcs et de la Montagne à Chambéry, mise en place d'un point d'accueil sur le bassin grenoblois et le Voironnais, CINE de Rochasson, mise en place de petits équipements de communication pour les communes du Piémont de Chartreuse.</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nature et nombre des opérations réalisées en faveur des nouveaux habitants et des habitants des agglomérations - Nombre de communes équipées et couverture géographique

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.
 Totalité des communes adhérentes, villes portes et agglomérations portes.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes et intercommunalités de Chartreuse et de sa périphérie
 Offices de tourisme de Chartreuse
 Structures muséographiques, maisons et centres thématiques (Musée de l'Ours, CINE de Meylan...)
 Organismes et associations organisateurs de manifestations et d'évènements

Axe 1	S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire
Sous axe 1.1	Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance
Mesure 112	Poursuivre et développer l'information et la sensibilisation des jeunes publics

1^{ère} Orientation stratégique	Sensibiliser les enfants aux enjeux du territoire, à son histoire et sa culture et développer la citoyenneté
Objectifs opérationnels	<p>① Reconduire et prolonger les partenariats établis avec le monde de l'éducation. Renforcer et créer des partenariats avec les professionnels de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement.</p> <p>② Créer une relation entre les actions du Parc et les processus d'apprentissage et de pédagogie des enfants en soutenant et en développant des projets pédagogiques communs avec les écoles.</p> <p>③ Reconduire les échanges scolaires entre classes rurales et classes urbaines. Proposer cette mesure à l'ensemble des communes adhérentes, aux villes portes ainsi qu'aux communes adhérentes des agglomérations portes.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement des accords partenariaux avec l'Education Nationale - Nombre de projets pédagogiques soutenus et répartition territoriale - Nombre d'échanges scolaires soutenus et répartition territoriale
2^{ème} Orientation stratégique	Elargir le champ d'intervention aux jeunes des collèges et des lycées
Objectifs opérationnels	<p>① Travailler avec les collèges et les lycées du territoire sur des partenariats d'échanges et de diffusion de la connaissance</p> <p>② Créer des échanges d'activités de type loisirs et découvertes pour les jeunes, hors temps scolaire, en partenariat avec les acteurs locaux et les programmes (centre de loisirs sans hébergement, associations, points d'accueil jeunes...).</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités et de loisirs de découverte du Parc hors temps scolaires réalisées - Nombre de supports pédagogiques édités
3^{ème} Orientation stratégique	Organiser la ressource pédagogique à l'échelle du territoire pour une plus grande efficacité
Objectifs opérationnels	<p>① Constituer une plateforme de ressources pour mutualiser et structurer l'information et les savoir-faire relatifs à l'environnement Organiser un réseau d'intervenants pédagogiques et de structures d'accueil.</p> <p>② Coordonner les mécanismes d'intervention des partenaires.</p> <p>③ Créer des supports et outils de sensibilisation avec le soutien de la marque Parc.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires impliqués dans le réseau pédagogique

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé étendu à l'ensemble des communes adhérentes, villes portes et communes membres des agglomérations portes.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes et intercommunalités de Chartreuse et de sa périphérie
Conseil scientifique du Parc
Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports de l'Isère et de la Savoie
Rectorat de Grenoble, Inspections départementales d'Académie, Centres Départementaux de Documentation Pédagogique
Etablissements scolaires
Offices de tourisme et structures muséographiques
Maisons et centres thématiques (CINE de Meylan, etc.)
Centres sociaux, de vacances ou de loisirs
Réseau des parcs naturels de Rhône-Alpes

Axe 1	S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire
Sous axe 1.1	Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance
Mesure 113	Mieux porter à connaissance les atouts patrimoniaux du territoire

Orientation stratégique	Développer la connaissance du patrimoine auprès des publics internes (élus, scolaires) et externes (visiteurs, pratiquants d'activités de pleine nature) afin que cette composante majeure du territoire soit respectée au mieux et persiste ainsi dans sa fonction d'attractivité
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Etablir des programmes d'actions de porter à connaissance du patrimoine naturel et culturel, particulièrement en direction des habitants. ② Réaliser des animations thématiques, concevoir et éditer des documents et supports d'information. ③ Réaliser des aménagements et une signalétique de découverte. ④ Former et s'appuyer sur des personnes relais comme les accompagnateurs de montagne et les hébergeurs pour relayer les messages et actions du Parc.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de porter à connaissance et de sensibilisation sur les patrimoines réalisée - Investissements réalisés sur les aménagements et la signalétique de plein air - Nombre de personnes relais formées et nombre de structures ou établissements impliqués

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé étendu à la totalité des communes et intercommunalités adhérentes.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes et intercommunalités de Chartreuse et de sa périphérie
 Conseil scientifique du Parc
 Direction Régionale de l'Environnement
 Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports
 Rectorat de Grenoble, Inspections départementales d'Académie, Centres Départementaux de Documentation Pédagogique
 Etablissements scolaires
 Offices de tourisme, structures muséographiques, maisons et centres thématiques
 Centres sociaux, de vacances ou de loisirs
 Organismes et associations organisateurs de manifestations et d'évènements
 Réseau Education et Nature de l'Isère

Axe 1	S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire
Sous axe 1.2	Accroître l'implication des acteurs économiques et sociaux
Mesure 121	Accompagner la structuration des initiatives collectives et consolider les réseaux de professionnels

1^{ère} Orientation stratégique	Conforter et enrichir les dynamiques participatives créées avec la profession agricole, les acteurs de la forêt et de la filière bois et les acteurs du tourisme
Objectifs opérationnels	<p>① Conforter les partenariats établis avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les Chambres d'agriculture de l'Isère et de la Savoie et l'association « Avenir de l'Agriculture en Chartreuse », - le Centre Régional de la Propriété Forestière et le Groupement des Sylviculteurs de Chartreuse et l'Office National des Forêts, - l'Association de Développement Touristique de Chartreuse. <p>② Accompagner «Avenir de l'Agriculture en Chartreuse » dans sa communication sur ses actions auprès de l'ensemble des régions de Chartreuse et à développer des partenariats avec d'autres acteurs. Former les agriculteurs pour leur permettre de s'investir avec les élus dans la mise en place des documents d'urbanisme.</p> <p>③ Aider les Groupements des Sylviculteurs de Chartreuse à poursuivre les démarches d'information, de sensibilisation et de concertation avec les propriétaires forestiers pour la mise en place de plans de gestion et l'amélioration des conditions de desserte. Soutenir le lancement du Comité Interprofessionnel su Bois de Chartreuse et de l'Association Syndicale Autorisée de Chartreuse.</p> <p>④ Accompagner l'Association de Développement Touristique de Chartreuse dans sa fédération des acteurs du tourisme de Chartreuse, la mutualisation de la promotion touristique et le développement de produits nouveaux.</p>
Indicateurs	- Nombre et nature des partenariats renouvelés
2^{ème} Orientation stratégique	Encourager et soutenir les initiatives d'associations et de regroupements sur des secteurs nouveaux (secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services, secteur de la pêche, etc.)
Objectifs opérationnels	<p>① Soutenir et porter assistance aux initiatives locales pour la structuration de réseaux d'acteurs économiques et sociaux notamment par la mise en réseau des professionnels des sports de nature (escalade, spéléologie, canyoning, via ferrata, vol libre, etc.).</p> <p>② Accompagner des mises en réseau des acteurs économiques de l'artisanat, de l'industrie, des services et du commerce.</p>
Indicateurs	- Evolution du nombre de partenariats établis et de leur nature

Territoire concerné

Totalité du territoire classé.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Conseils généraux de l'Isère et de la Savoie
Avenir de l'Agriculture en Chartreuse (AAC)
Groupement des Sylviculteurs de Chartreuse (GSC) et Groupement des Sylviculteurs de Savoie (GSS)
Comité Interprofessionnel du Bois de Chartreuse (CIBC)
Association Syndicale Autorisée Chartreuse (ASA)
Association de Développement Touristique de Chartreuse (ADT)
Association Chartreuse Centres et Villages Vacances (ACCVV)
Bureau des guides et accompagnateurs de montagne locaux (CARTUSIANA)
Association pour la Gestion de la Chasse et de la Faune Sauvage en Chartreuse (AGCFSC)
Amis du Parc de Chartreuse
Chambres d'Agriculture
Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
Chambres de Commerce et d'Industrie
Chambres de Métiers

Axe 1	S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire
Sous axe 1.2	Accroître l'implication des acteurs économiques et sociaux
Mesure 122	Etablir et développer un réseau de coopération entre les acteurs de l'environnement et de l'aménagement de l'espace

Orientation stratégique	Converger vers l'organisation et la mutualisation de la ressource et des moyens d'interventions pour donner plus d'efficacité aux actions relatives au patrimoine, à l'environnement et au paysage
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> ① Formaliser des partenariats cadres, conventionnels ou d'objectifs avec les institutions, établissements et structures publiques ou associatives intervenant en Chartreuse. ② Constituer une plateforme de ressources pour mutualiser et structurer l'information et les savoir-faire relatifs à l'environnement. ③ Coordonner les actions à mettre en place. ④ Favoriser les liens entre les acteurs d l'environnement et les acteurs du territoire en amont des projets d'aménagement.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et nature des partenariats renouvelés et évolution du nombre de partenariats établis - Réalisation de la plateforme de ressources sur l'environnement

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Partenaires concernés par la mesure ou à associer aux projets

Départements de l'Isère et de la Savoie
 Education Nationale
 Direction Régionale de l'Environnement
 Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt
 Conservatoire botanique alpin Gap Charance
 GIP Grand Lac
 Offices de tourisme, structures muséographiques, maisons et centres thématiques (CINE de Meylan, etc.)
 Centres sociaux, de vacances ou de loisirs
 Bureau des guides et accompagnateurs de montagne locaux
 Syndicat Interdépartemental pour l'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA)
 Fédérations et associations d'environnement
 Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN)
 Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables (AVENIR), Conservatoire du Patrimoine de la Savoie (CPNS)
 Réseau « Education et Nature » de l'Isère
 Réseau Alpin des Espaces Protégés (RAEP)
 Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)

Axe 1	S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire
Sous axe 1.3	Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire
Mesure 131	Développer la gouvernance du territoire en impliquant mieux les acteurs du territoire

1^{ère} Orientation stratégique	Renforcer le lien entre le Parc et les élus des communes et intercommunalités du cœur et de la périphérie
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> ① Créer des outils et des moyens de communication à destination des délégués des communes. ② Organiser des réunions annuelles des maires et présidents d'intercommunalités et des moments d'échanges avec les conseils municipaux et communautaires. ③ Valoriser le rôle de délégué municipal ou communautaire et lui apporter les moyens d'assurer pleinement cette fonction d'interface entre le Parc et sa collectivité. ④ Informer de manière plus spécifique l'ensemble des agents territoriaux des communes et intercommunalités. Définir ensemble des axes de travail partagé. ⑤ Permettre l'accueil et la réunion d'élus et associations dans la maison du Parc. ⑥ Diffusion des expérimentations réalisées à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nature et nombre de supports de communication réalisés en faveur des élus locaux et des délégués - Taux de participation des élus dans les ateliers et séminaires organisés - Nombre d'agents territoriaux impliqués et évolution
2^{ème} Orientation stratégique	Faire évoluer les instances participatives originelles vers un Conseil de Développement
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> ① Revisiter les instances participatives (Conseil de massif, Comté stratégique paritaires, commissions) et mettre en place un conseil de développement. ② Matérialiser les projets sur le territoire par un portage participatif associant élus locaux, acteurs et habitants (groupes de projet). ③ Organiser des débats sur le territoire sur les enjeux majeurs.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de groupes de projet installés et composition - Nombre et fréquence des réunions et débats organisés. Thématiques abordées au regard de la Charte

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes et groupements de communes
Avenir de l'Agriculture en Chartreuse (AAC)
Groupement des Sylviculteurs de Chartreuse (GSC) et Groupement des Sylviculteurs de Savoie (GSS)
Association de Développement Touristique de Chartreuse (ADT)
Association Chartreuse Centres et Villages Vacances (ACCVV)
Bureau des guides et accompagnateurs de montagne locaux (CARTUSIANA)
Association pour la Gestion de la Chasse et de la Faune Sauvage en Chartreuse (AGCFSC)
Amis du Parc de Chartreuse
Chambres d'Agriculture
Office National des Forêt
Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
Chambres d'agriculture
Chambres de Commerce et d'Industrie
Chambres de Métiers

Axe 1	S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire
Sous axe 1.3	Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire
Mesure 132	Mutualiser les expériences et les moyens avec d'autres territoire et conduire des expérimentations communes

1^{ère} Orientation stratégique	Participer aux réseaux de coopération régionaux, nationaux et alpins
Objectifs opérationnels	<p>① Collaborer et porter des opérations conjointes avec les Parcs naturels régionaux préalpins (Massif des Bauges et Vercors) sur des enjeux communs.</p> <p>② Etre présent dans les réseaux de territoires institutionnels ou formalisés comme la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, les Réserves naturelles de France, le réseau des Parcs naturels et espaces remarquables de Rhône-Alpes, le Conservatoire Alpin des Techniques et Savoir-faire Traditionnels, le Réseau alpin des Espaces Protégés.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'opérations portées en commun avec d'autres Parcs - Degré d'implication du Parc dans les différents réseaux institutionnels, d'échanges et de coopération
2^{ème} Orientation stratégique	Développer les fonctions d'innovation, d'expérimentation et le transfert d'expérience
Objectifs opérationnels	<p>① Participer à la mutualisation de la connaissance, les expériences, les savoir-faire et la ressource humaine et les savoir-faire entre Parcs naturels et espaces remarquables de Rhône-Alpes.</p> <p>② Coopérer avec des espaces transrégionaux ou étrangers sur des projets ou des programmes communs.</p> <p>③ Accueillir et coopérer des territoires de projets à la recherche d'expériences en matière de développement durable, de gouvernance ou d'innovations.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de programmes ou d'opérations portés en commun avec d'autres territoires - Nombre de dossiers de coopération avec l'étranger - Nombre d'actions de transfert d'expérience

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé
Territoires de coopération

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Réserves Naturelles de France
Réseau des parcs naturels de Rhône-Alpes
Conservatoire Alpin des Techniques et Savoir-faire Traditionnels
Réseau Alpin des Espaces Protégés
Comité de Massif Alpes

Axe 1	S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire
Sous axe 1.4	Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines
Mesure 140	Etablir des solidarités et développer des complémentarités entre la montagne et les agglomérations et pays périphériques de piémont

Orientation stratégique	Construire de réelles complémentarités entre la montagne et les bassins démographiques de proximité sur les questions de l'habitat, des transports et du tourisme dans une optique de développement durable
Objectifs opérationnels	<p>① Formaliser ou reconduire des partenariats cadres, conventionnels ou d'objectifs avec les agglomérations de Chambéry, Grenoble et Voiron et notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des transports, - l'aménagement et la gestion des sites fréquentés, - la gestion des déchets ménagers, - la promotion touristique et le tourisme d'affaires, - la coordination des programmes culturels pour une offre complémentaire, - les échanges scolaires entre classes urbaines et classes rurales. <p>② Formaliser ou reconduire des partenariats cadres, conventionnels ou d'objectifs avec le Pays du Grésivaudan et l'Avant Pays Savoyard notamment sur les modalités de concertation pour la convergence des objectifs et des priorités, la coopération dans la répartition des actions et moyens et le portage conjoint de politiques contractuelles</p> <p>③ Etablir des relations et des collaborations avec les établissements publics en charge des documents d'urbanisme supra communaux</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et nature des accords partenariaux établis avec les territoires de projets périphériques - Nombre et champ des actions développées

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Coopération avec l'ensemble des territoires des communes et intercommunalités adhérentes et des territoires de projets faisant l'objet d'accords spécifiques.

Partenaires concernés par la mesure ou à associer aux projets

Villes portes et Communautés d'agglomérations de Chambéry, de Grenoble et de Voiron
 Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie
 Etablissements scolaires de Chartreuse
 Association de Développement Touristique de Chartreuse (ADT)
 Pays du Grésivaudan
 Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
 Syndicat Mixte du SCOT Métropole Savoie
 Etablissements Publics Fonciers Locaux
 Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise
 Syndicats de transports

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.1	Engager une politique en faveur de la qualité des paysages
Mesure 211	Mettre en place un programme et des outils en faveur du paysage

1^{ère} Orientation stratégique	Poursuivre et enrichir les investigations nécessaires à la connaissance générale des paysages et des patrimoines
Objectifs opérationnels	<p>① Mettre en place un observatoire de l'évolution des paysages</p> <p>② Installer un système d'observation et d'information territorial au service du Parc, des communes et acteurs pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un suivi de l'évolution du territoire, - une vision prospective, - l'aide à la décision. <p>③ Réaliser des diagnostics et d'inventaires paysagers préalablement à la révision ou l'élaboration des documents d'urbanisme.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'observatoire des paysages - Mise en place du système d'information territorial - Nombre de diagnostics et inventaires réalisés préalablement aux documents d'urbanisme
2^{ème} Orientation stratégique	Etablir une charte des paysages naturels et bâtis et un programme sur l'ensemble du Parc
Objectifs opérationnels	<p>① Maintenir, consolider et entretenir les fronts visuels externes en raison de leur qualité paysagère et leur fonction de protection contre les risques naturels.</p> <p>② Qualifier les itinéraires routiers de caractère par le traitement paysager et la résorption des éléments perturbateurs.</p> <p>③ Mettre en œuvre les dispositions de la loi du 29 décembre 1979 relatives à l'affichage et la publicité dans les parcs naturels régionaux.</p> <p>④ Améliorer la qualité paysagère et environnementale des zones d'activités</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la charte des paysages naturels et bâtis - Surface de fronts visuels traités - Linéaire de route de caractère requalifié et nombre points noirs résorbés - Part du territoire couvert par l'application de la loi de 1979 relative à l'affichage et la publicité - Montant des investissements réalisés pour la qualification des zones d'activité

3^{ème} Orientation stratégique	Donner au plan du Parc la valeur d'un schéma de cohérence du territoire
Objectifs opérationnels	① Identifier les zones de pression foncière en conflit réel ou potentiel avec les fonctions agricoles, forestières, touristiques ou la présence de milieux naturels remarquables par des cartes et une notice.
Indicateurs	- Compatibilité des documents d'urbanisme avec le plan du Parc
4^{ème} Orientation stratégique	Mettre en place une politique locale de gestion de l'espace
Objectifs opérationnels	① Créer des liens entre la politique de gestion de l'espace et la politique agricole. ② Soutenir les programmes de gestion de l'espace en cours (PLGE), mettre en place et porter des projets stratégiques agricoles et de développement rural (PSADER) sur le territoire notamment avec la Région Rhône-Alpes.
Indicateurs	- Mise en place du dispositif contractuel

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé Parc.
Espaces, zones et sites décrits dans le Plan du Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie
Conseil Scientifique du Parc
Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)
Directions Départementales de l'Équipement (DDE)
Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP)
Avenir de l'Agriculture en Chartreuse
Groupements des Sylviculteurs de Chartreuse et de Savoie
Association pour la Gestion de la Chasse et de la Faune Sauvage en Chartreuse
Chambres d'Agriculture
Centre Régional de la Propriété Forestière
Office National des Forêts
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
Fédérations ou associations d'environnement (notamment Paysages de France et FRAPNA)
Fédérations départementales de chasse
Fédérations départementales de pêche
Réseau des parcs naturels de Rhône-Alpes
CEMAGREF

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.1	Engager une politique en faveur de la qualité des paysages
Mesure 212	Encourager et soutenir les initiatives pour une gestion économe de l'espace

1^{ère} Orientation stratégique	Promouvoir une politique foncière dynamique et interventionniste
Objectifs opérationnels	<p>① Mettre en place une coopération avec des opérateurs externes (établissements publics fonciers locaux, SAFER...), pour permettre aux communes de saisir les opportunités foncières en faveur du logement, de la préservation du patrimoine, de la préservation d'espaces agricoles, touristiques ou naturels.</p> <p>② Initier une politique expérimentale sur le foncier en lien avec les intercommunalités.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'accords avec les établissements fonciers - Nombre d'opérations de réserves foncières constituées et surfaces concernées
2^{ème} Orientation stratégique	Accompagner une politique d'urbanisme économe de l'espace
Objectifs opérationnels	<p>① Prioriser la reconquête des centres des chefs lieux et hameaux en densifiant le tissu bâti existant.</p> <p>② Fixer les extensions de l'urbanisation sur des formes urbaines et constructives de type « habitat et maison de village » occupant de faibles surfaces foncière et plus proches des habitats traditionnels de bourgs ou de hameaux.</p> <p>③ Privilégier les pratiques de l'habitat jumelé, groupé, collectifs ou semi collectif dans les documents d'urbanisme, les aménagements de zones et programmes immobiliers.</p> <p>④ Accompagner les communes et intercommunalités dans leurs programmes de logement locatif et en accession à la propriété aidée pour répondre à toutes les catégories de population et qui soient économes de l'espace.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des coefficients d'occupation du sol - Rapport entre les surfaces nouvellement urbanisées et l'évolution de la population
3^{ème} Orientation stratégique	Conforter les espaces voués à une agriculture fonctionnelle et économique
Objectifs opérationnels	<p>① Organiser une veille lors de l'élaboration ou la révision des PLU et documents d'urbanisme pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver une bonne cohérence de fonction entre les sièges d'exploitation et les parcelles stratégiques - maintenir des tènements agricoles fonctionnels et les surfaces nécessaires à l'épandage des lisiers.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Surface agricole utilise concernée et nombre d'exploitations

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes et intercommunalités de Chartreuse
Communautés d'agglomérations de Chambéry, Grenoble et Voiron
Directions Départementales de l'Équipement (DDE)
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)
Avenir de l'Agriculture en Chartreuse
Groupement des Sylviculteurs de Chartreuse
Association de Développement Touristique de Chartreuse
Pays du Grésivaudan et Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
Syndicat Mixte du Schéma Directeur de la Région Urbaine Grenobloise
Syndicat Mixte Métropole Savoie
Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
Chambres d'Agriculture
Établissements Publics Fonciers Locaux
Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER)
Opérateurs et constructeurs de logements publics (bailleurs HLM...)
Organismes de promotion du logement social et du logement privé

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.1	Engager une politique en faveur de la qualité des paysages
Mesure 213	Faire évoluer les formes urbaines et architecturales pour gagner de la cohérence dans l'intégration paysagère spécifique de montagne et lutter contre le mitage de l'espace

1^{ère} Orientation stratégique	Impulser une architecture contemporaine et veiller à la cohérence architecturale et paysagère
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Réaliser des opérations d'information et de sensibilisation des acteurs publics et privés aux enjeux de l'architecture en Chartreuse. ② Accompagner et soutenir des opérations innovantes ou exemplaires en faveur de la créativité architecturale. ③ Collaborer entre PNR de Rhône-Alpes sur l'évolution des modes constructifs en association avec les associations conseils (CAUE) et les professionnels de l'architecture et de la construction. ④ Systématiser la consultance architecturale et le conseil en paysage, l'approche intercommunale étant recommandée.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions innovantes ou exemplaires réalisées - Nombre de PLU accompagnés et nature de l'intervention du Parc - Part de couverture du territoire par un dispositif de conseil en architecture et paysage
2^{ème} Orientation stratégique	Travailler sur les modes de constructibilité
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Adapter les règlements des Plans Locaux d'Urbanisme à une utilisation judicieuse des équipements solaires et géothermiques. ② Adapter les règlements des Plans Locaux d'Urbanisme à une utilisation judicieuse du bois dans la construction ③ Promouvoir la construction à haute qualité environnementale (HQE) et inciter à l'exemplarité dans les bâtiments et équipements publics.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre PLU intégrant des dispositions en faveur équipements énergétiques et du bois matériau - Nombre de dossiers HQE accompagnés

Territoire concerné

Zones à enjeux multiples du territoire classé (voir plan du Parc).

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes et Intercommunalités de Chartreuse
Communautés d'agglomérations de Chambéry, Grenoble et Voiron
Directions Départementales de l'Équipement (DDE)
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)
Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP)
Associations œuvrant pour le paysage ou l'environnement (Paysages de France...)
Syndicat Mixte du pays du Grésivaudan
Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
Syndicat Mixte Métropole Savoie
Syndicat Mixte du Schéma Directeur de la Région Urbaine Grenobloise
Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise
Conseils d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
Réseau des parcs naturels de Rhône-Alpes
Ecoles d'architectures et Instituts d'urbanisme
Acteurs de la filière construction (notaires, architectes, géomètres, entreprises de BTP, Banques...)

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.1	Engager une politique en faveur de la qualité des paysages
Mesure 214	Organiser l'accueil dans les grands sites naturels et paysagers

Orientation stratégique	Rendre les sites plus accueillant tout en limitant et réduisant les impacts de la fréquentation sur le patrimoine et les activités économiques en place
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> ① Mieux connaître la fréquentation des sites naturels et paysagers les plus attractifs. ② Organiser de manière concertée la multifonctionnalité des sites pour leur réhabilitation, leur aménagement et leur gestion et limiter les impacts de la sur fréquentation par la mise en place de groupes de suivi de site. ③ Canaliser les flux piétons et reprendre les sentiers et les espaces dégradés. ④ Traiter l'intégration paysagère des équipement et infrastructures d'accueil et de service sur site ⑤ Gérer l'accessibilité des voies de circulation en fonction du degré de sensibilité environnementale, la limitation saisonnière de l'accès automobile et la proposition de moyens de transports collectifs et alternatifs. ⑥ Mettre en place de signalétique informative et pédagogique.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution de comité de pilotage de site - Nombre de sites couverts par un programme d'aménagement et de gestion - Surfaces réhabilitées - Quantité de visiteurs canalisés - Montant des investissements réalisés pour la réhabilitation des sites

Territoire concerné

Les sites et entités naturels et paysagers remarquables répertoriés dans le Plan du Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communauté d'agglomérations de Chambéry, Grenoble et Voiron
 Conseils Généraux
 Directions Départementales de l'Équipement (DDE)
 Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP)
 Conservatoires départementaux du Patrimoine
 Syndicats de transport

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.2	Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces montagnardes
Mesure 221	Prendre en compte et intégrer la préservation de l'environnement et du patrimoine dans le soutien aux activités économiques

Orientation stratégique	Prendre en compte et intégrer la préservation de l'environnement et du patrimoine dans le soutien aux activités économiques
Objectifs opérationnels	<p>① Informer et accompagner les maîtres d'ouvrage publics et privés pour la prise en compte de la vulnérabilité des ressources, du patrimoine et de l'environnement dans leurs projets.</p> <p>② Mettre à disposition des projets de développement et d'aménagement agricoles, forestiers et touristiques des moyens techniques et financiers pour la prise en compte des impacts sur l'environnement, les patrimoines et les ressources naturelles et énergétiques.</p> <p>③ Sensibiliser les entreprises et activités au management environnemental et accompagner les initiatives locales.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets accompagnés par le Parc pour la compatibilité avec la Charte - Nombre d'opérations d'information - Moyens financiers mobilisés pour l'insertion environnementale et la réduction des impacts

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Considérations particulières sur les espaces, axes et sites répertoriés dans la carte des enjeux et de la stratégie pour le patrimoine et les paysages du Plan du Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Intercommunalités et communes de Chartreuse
 Conseil régional
 Conseils généraux
 Conseil Scientifique du Parc
 Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
 Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche (DRIRE)
 Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)
 Directions Départementales de l'Équipement (DDE)
 Avenir de l'Agriculture en Chartreuse
 Groupements des Sylviculteurs de Chartreuse et de Savoie
 Association de Développement Touristique de Chartreuse
 Office National des Forêts
 Chambres d'Agriculture
 Centre Régional de la Propriété Forestière
 Réseau Ferré de France
 Réseau de Transport d'Électricité
 Opérateurs de téléphonie mobile

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.2	Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces montagnardes
Mesure 222	Poursuivre les actions en faveur de la connaissance, de la préservation et de la réhabilitation des milieux naturels

1^{ère} Orientation stratégique	S'engager au maintien de la biodiversité et de la qualité des milieux naturels remarquables
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Acquérir une meilleure connaissance de la richesse et de la diversité biologique. ② Informer et sensibiliser les acteurs, les usagers et les habitants sur le patrimoine naturel. ③ Impliquer les acteurs économiques dans l'élaboration et la mise en place de plans de gestion pour la remise en état et la préservation des fonds patrimoniaux. ④ Recourir à la maîtrise foncière ou la prise de mesures réglementaires spécifiques en cas de nécessité (arrêtés de biotope, espace boisés class, etc.). ⑤ Prioriser les interventions en faveur des zones humides et des fronts visuels externes.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de connaissance scientifique et de diffusion de l'information réalisées - Inscription des sites naturels remarquables dans les documents d'urbanisme - Nombre d'animation ayant débouché sur un plan de gestion contractuel - Surfaces bénéficiant d'une maîtrise foncière
2^{ème} Orientation stratégique	Contribuer au maillage écologique régional, national et international au titre des espaces naturels remarquables et protégés
Objectifs opérationnels	① Connaître et gérer pour préserver les liaisons écologiques internes et les continuités avec les vallées et massifs périphériques.
Indicateurs	- Inscription des liaisons écologiques dans les documents d'urbanisme
3^{ème} Orientation stratégique	Reconnaître les activités agricoles, forestières et touristiques comme déterminantes pour la gestion des espaces naturels remarquables et la pérennité du patrimoine
Objectifs opérationnels	① Définir les modes de conduite d'activités respectueuses de l'environnement et le rôle des acteurs dans la préservation, l'entretien et la surveillance des milieux naturels remarquables : agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, accompagnateurs, etc.
Indicateurs	- Nombre d'animation ayant débouché sur un plan de gestion contractuel

Territoire concerné

Espaces, sites et entités écologiques répertoriés dans le Plan du Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes et Intercommunalités de Chartreuse
Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse
Conseils Généraux
Conseil Scientifique du Parc
Préfectures de l'Isère et de la Savoie
Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)
Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
Agence pour la Valorisation des Espaces naturels Isérois Remarquables (AVENIR) et le Conservatoire du Patrimoine de la Savoie
Fédérations et associations d'environnement
Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et du Vercors
Observatoire des Galliformes de Montagne
Conservatoire Botanique National Alpin de Gap Charance

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.2	Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces montagnardes
Mesure 223	Poursuivre et développer des actions en faveur des espèces spécifiques ou emblématiques de Chartreuse pour maintenir la biodiversité

1^{ère} Orientation stratégique	Poursuivre et développer des actions en faveur des espèces spécifiques ou emblématiques de Chartreuse pour maintenir la biodiversité
Objectifs opérationnels	<p>① Elargir la connaissance des espèces par capitalisation et mutualisation des données existantes avec les acteurs et partenaires locaux et institutionnels (Conservatoires, fédérations et associations naturalistes, ONF, ONCFS). Développer des programmes de connaissance et de recherche sous l'égide du Conseil scientifique du Parc.</p> <p>② Mener des actions de préservation des habitats d'espèces remarquables ou protégées comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fauche tardive des bords de route (orchidées...), - l'ouverture et l'éclairage des clochers (rapaces nocturnes et chauves-souris), - le maintien de zones de vieillissement et arbres morts en forêt, - la tenue de prairies pâturées et l'entretien d'une trame bocagère comme espaces de chasse des rapaces diurnes et nocturnes. <p>③ Proposer et coordonner des opérations de maintien de souches sauvages et de réintroduction d'espèces indigènes (écrevisse à pieds blancs dans le bassin de la Morge, la vallée de l'Hyères et le val des Morges, loutre dans le bassin du Guiers, bouquetin en Haute Chartreuse).</p> <p>④ S'informer et informer sur l'évolution de la présence des grands prédateurs. Rechercher avec les Parcs naturels régionaux alpins les solutions appropriées pour améliorer la compatibilité entre la présence et la pérennité des activités pastorales.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la banque de données naturaliste du Parc et nombre de partenaires associés - Nature et nombre d'actions réalisées en faveur de la protection d'habitats d'espèces remarquables - Nature des opérations de réintroduction d'espèces
2^{ème} Orientation stratégique	Limiter l'impact des activités aériennes qu'elles soient motorisées ou non, en coordination avec les services de l'Etat et les communes concernées
Objectifs opérationnels	<p>① Veiller à ce que les activités de loisirs aériens individuelles ou collectives n'interfèrent pas avec la préservation des espèces emblématiques et des zones naturelles remarquables du Parc.</p> <p>② Soumettre à l'avis préalable du Parc l'organisation des exercices aériens des services publics dans les zones naturelles remarquables ou accueillant des espèces emblématiques.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et surfaces de zones sensibles préservées du survol. - Nombre de dossiers soumis à l'avis du Parc.

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Les cours d'eau de qualité, propices à la réinstallation d'espèces animales aquatiques, sont répertoriés au Plan du Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes et Intercommunalités de Chartreuse

Conseils Généraux

Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse

Conseil Scientifique du Parc

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)

Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)

CINE de Meylan

Association pour la Gestion de la Chasse et de la Faune Sauvage en Chartreuse (AGCFSC)

Associations locales de pêche

Fédérations et associations d'environnement

Conservatoire Rhône- Alpes des Espaces Naturels

Agence pour la Valorisation des Espaces naturels Isérois Remarquables (AVENIR) et le Conservatoire du patrimoine de la Savoie

Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Conseil Supérieur de la Pêche

Fédérations départementales de la chasse, Fédérations départementales de la pêche

Parcs naturels de Rhône-Alpes

Conservatoire Botanique Alpin de Gap Charance

Observatoire des Galliformes de Montagne

Universités de Grenoble et de Savoie

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.2	Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces montagnardes
Mesure 224	Consolider et démultiplier l'expérience acquise par la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse

1^{ère} Orientation stratégique	Etre exemplaire dans la gestion d'un espace protégé d'intérêt national
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Mettre en œuvre et animer le plan de gestion et les organes consultatifs, scientifiques et techniques. ② Mener des actions de conservation des habitats et espèces remarquables, certaines étant issus de l'activité humaine. Conserver le caractère naturel de certains milieux peu anthropisés et augmenter la présence d'éléments naturels dans les milieux exploités. ③ Améliorer la connaissance sur le patrimoine naturel, historique et culturel pour comprendre, suivre et anticiper les évolutions des habitats et des espèces. ④ Identifier et maîtriser les impacts des activités de loisirs sur les habitats et les espèces en s'appuyant sur un travail de concertation avec les pratiquants. ⑤ Sensibiliser le public sur la fragilité du site, la richesse patrimoniale et les enjeux en développant des actions de communication et en formant des personnes relais. ⑥ Veiller à la compatibilité des activités économiques avec la préservation du patrimoine et valoriser les exploitations pastorales et forestières qui prennent en compte les enjeux d'environnement. ⑦ Créer un espace d'accueil et d'information sur la Réserve Naturelle dans le cadre du réseau « maison du Parc ».
Indicateurs	- Se reporter aux indicateurs spécifiques du plan de gestion
2^{ème} Orientation stratégique	Faire de la réserve naturelle un modèle de gestion d'un espace patrimonial
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Utiliser les processus de concertation employés sur la Réserve Naturelle pour la conciliation des différents usages et activités au bénéfice d'autres espaces du Parc : pastoralisme, activités sportives et de pleine nature, chasse. ② Etre un lieu de référence pour la connaissance et la prospective scientifique pour la Chartreuse. ③ Intégrer les actions, outils et équipements de sensibilisation et d'information du public dans la plateforme de ressource pédagogique sur l'environnement et le patrimoine.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des processus et savoir-faire transférés - Contribution au réseau pédagogique Parc

Territoire concerné

L'espace classé « Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse » et les 11 communes concernées.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes de la Réserve Naturelle
Préfectures de l'Isère et de la Savoie
Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Isère
Procureur de la République
Gendarmerie Nationale
Propriétaires
Syndicats d'alpage et éleveurs
Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)
Association des Hauts de Chartreuse
Office National des Forêts (ONF)
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
Agence pour la Valorisation des Espaces Isérois Remarquables (AVENIR)
Fédération des Alpagnes de l'Isère
Fédérations et associations sportives et de loisirs (randonnée, spéléologie, vol libre, escalade, etc.)
Réserves Naturelles de France
Conservatoire Botanique Alpin Gap Charance
Associations de protection de la nature et de l'environnement.

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.3	Gérer les ressources naturelles de montagne au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial
Mesure 231	Considérer la ressource en eau comme un capital pour le massif

1^{ère} Orientation stratégique	Connaître et faire connaître les enjeux liés à la ressource en eau
Objectifs opérationnels	<p>① Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le fonctionnement des aquifères karstiques et de vallée, - la valeur patrimoniale des cours d'eau, berges, zones humides et surfaces en eau, - l'état de l'alimentation en eau potable (qualité et périmètres de protection) et vulnérabilité, - les origines des pollutions et risques liés aux activités agricoles, domestiques, industrielles, artisanales et forestières, <p>② Informer, sensibiliser les usagers et le public</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des données - Nombre d'actions d'information et de sensibilisation réalisées
2^{ème} Orientation stratégique	Préserver les aquifères karstiques et les nappes alluviales des risques de pollution liés aux activités artisanales, industrielles, agricoles, pastorales et domestiques
Objectifs opérationnels	<p>① Elaborer un plan eau massif de Chartreuse pour définir les objectifs à atteindre, les moyens et mesures à prendre.</p> <p>② Collaborer avec les collectivités compétentes comme le SIAGA pour des actions communes et concertées dans le prolongement du contrat de rivière. Travailler notamment sur le traitement des effluents d'élevage dans les exploitations agricoles.</p> <p>③ Encourager la réalisation des pico équipements hydroélectriques sur les captages d'alimentation en eau potable.</p> <p>④ Achever la mise en place des schémas d'assainissement. Etendre les réseaux collectifs d'épuration et la création de mini stations de traitement pour résorber progressivement l'assainissement individuel et permettre la réduction de taille des parcelles à bâtir.</p> <p>⑤ Développer la protection réglementaire des captages d'alimentation en eau potable.</p> <p>⑥ Réserver dans les documents d'urbanisme les surfaces nécessaires à l'épandage des matières organiques issues des stations d'épuration.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du plan eau - Nombre de captages réglementés - Evolution de la part d'UGB dont les effluents sont traités - Nombre de schémas d'assainissement mis en œuvre - Evolution de la population raccordée à un dispositif de traitement collectif - Puissance hydroélectrique générée par des pico centrales sur AEP

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé avec des efforts particuliers sur le bassin versant des deux Guiers

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communautés d'agglomérations de Chambéry, Grenoble et Voiron
Missions Inter Services de l'Eau de l'Isère et de la Savoie
Pays du Grésivaudan
Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) et CISALB
Associations d'environnement
Fédérations départementales de la pêche
Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et du Vercors
Réseau Alpin des Espaces Protégés (RAEP)
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Conseil Supérieur de la Pêche

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.3	Gérer les ressources naturelles de montagne au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial
Mesure 232	Mobiliser au mieux les ressources minérales dans la limite des capacités environnementales et paysagères du territoire

1^{ère} Orientation stratégique	Contribuer à une production de matériaux compatible avec les impératifs de préservation du patrimoine, des paysages et des activités structurantes sur lequel le territoire mise son développement
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Etablir des recommandations techniques pour diminuer l'impact paysager des carrières lors de leur extension ou en cours d'exploitation. ② Accompagner et conseiller les communes durant la phase de réhabilitation des sites qui incombent aux exploitants. ③ Initier un partenariat avec l'UNICEM et les pétitionnaires pour que le Parc soit associé aux études de faisabilité en amont des projets afin de favoriser la recherche de méthodes innovantes dans l'exploitation. ④ Mettre en place avec l'UNICEM un comité de suivi des exploitations.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossiers de réhabilitation accompagnés - Mise en place du comité de suivi
2^{ème} Orientation stratégique	Economiser la ressource en encourageant le recyclage
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Recourir à des matériaux recyclés du bâtiment et des travaux publics dans les travaux et réalisations publiques.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de matériaux recyclés dans les travaux réalisés par les collectivités

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé Parc.

Les sites de carrières en exploitation sont répertoriés dans le Plan du Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Conseil Scientifique du Parc
 Conservations départementales du patrimoine
 Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
 Direction Régionale de l'Environnement
 Direction Régionale des Affaires Culturelles
 Directions Départementales de l'Équipement
 UNICEM
 Fédération du BTP

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.3	Gérer les ressources naturelles de montagne au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial
Mesure 233	Prendre en compte et mettre à disposition les ressources énergétiques alternatives disponibles sur le territoire

1^{ère} Orientation stratégique	Se positionner comme un territoire exemplaire pour la maîtrise de la demande d'énergie et le recours aux énergies renouvelables
Objectifs opérationnels	<p>① Porter des actions éducatives et de sensibilisation relatives à la maîtrise de la demande d'énergie (MDE), aux énergies renouvelables et à lutte contre la pollution lumineuse. Développer des efforts ciblés sur la MDE et le recours aux énergies alternatives dans l'habitat</p> <p>② Développer au travers de toutes les politiques sectorielles du Parc (tourisme, agriculture, industrie, artisanat et services, habitat, déplacements) l'approche énergétique des projets pour une plus grande autonomie vis-à-vis des énergies fossiles. Systématiser les audits énergétiques préalables et études du recours aux énergies alternatives dans les projets collectifs.</p> <p>③ Privilégier l'utilisation des énergies renouvelables par l'équipement en chaufferies collectives et en réseaux de chaleur alimentés au bois.</p> <p>④ Rechercher la mutualisation de moyens et la conduite de démarches coordonnées à l'échelle des parcs de Rhône-Alpes.</p> <p>⑤ Favoriser le recours aux énergies alternatives pour les équipements en site isolé (solaire, pico centrales...).</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de sensibilisation réalisées - Nombre d'actions d'accompagnement technique auprès des communes - Evolution des quantités d'énergies renouvelables utilisées - Nombre d'équipements en énergie alternative installés
2^{ème} Orientation stratégique	Positionner la production locale d'énergies renouvelables comme source d'emplois complémentaires ou de création d'activité et facteur d'entretien du paysage
Objectifs opérationnels	<p>① Faire des sous produits de la forêt, du bois et de l'entretien des haies, lisières et friches une ressource énergétique renouvelable locale.</p> <p>② Structurer localement les filières d'approvisionnement bois énergie pour réaliser des infrastructures de stockage</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Linéaire de lisières entretenus - Nombre d'emplois créés

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé, villes et agglomérations portes.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
Groupement des Sylviculteurs de Chartreuse
Comité Interprofessionnel du Bois de Chartreuse (CIBC)
Rhône-Alpes Energie Environnement
Association pour la Gestion de l'Energie et le Développement des Energies Nouvelles de l'Isère (AGEDEN) et
Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER)
Interprofessions départementales du Bois
Rhône Alpes Energie Environnement
ADEME

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.3	Gérer les ressources naturelles de montagne au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial
Mesure 234	Réduire la production des déchets et réhabiliter les espaces dégradés

1^{ère} Orientation stratégique	Réduire à la source la production des déchets ménagers pour améliorer le bilan écologique général
Objectifs opérationnels	<p>① Coordonner les actions éducatives et de sensibilisation portées par les collectivités grâce à des supports et des outils communs.</p> <p>② Expérimenter des méthodes et dispositifs individuels ou collectifs de valorisation sur place des matières fermentescibles en collaboration avec les agglomérations pour réduire les volumes incinérés.</p> <p>③ Rendre le tri sélectif plus performant, notamment sur les sites touristiques et les stations en période de forte fréquentation.</p> <p>④ Mutualiser les savoir-faire et moyens au sein des intercommunalités de proximité et bénéficier des expériences des intercommunalités chevauchantes (communautés d'agglomérations).</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de sensibilisation et d'éducation réalisées - Nombre d'actions d'accompagnement technique des collectivités compétentes - Evolution des quantités de déchets valorisés
2^{ème} Orientation stratégique	Améliorer la qualité de l'environnement et des paysages et préserver la ressource en eau
Objectifs opérationnels	<p>① Réhabiliter les décharges sauvages et les dépôts non contrôlés. Accompagner la mise en place de centre de tri, de recyclage et de stockage de déchets inertes du bâtiment et des travaux publics.</p> <p>② Engager des opérations démonstratives de collecte des déchets issus de l'activité agricole (plastiques, emballages, produits phytosanitaires).</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites réhabilités - Nombre d'opérations démonstratives réalisées et quantités récupérées

Territoire concerné

L'ensemble du territoire classé avec des actions renforcées pour les petites intercommunalités rurales et de montagne : communautés de communes Chartreuse Guiers, du Mont Beauvoir, des Entremonts et du Balcon Sud de Chartreuse.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communautés d'agglomération de Chambéry, Grenoble et Voiron
Préfectures de l'Isère et de la Savoie
Direction Régionale de l'Environnement
Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt de l'Isère et de la Savoie
Directions Départementales de l'Équipement de l'Isère et de la Savoie
ADEME

Axe 2	Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
Sous axe 2.4	Valoriser les patrimoines culturels de Chartreuse et les pratiques locales
Mesure 240	Valoriser les patrimoines culturels de Chartreuse et les pratiques locales

1^{ère} Orientation stratégique	Faire du patrimoine et des traditions un sujet d'identification et d'appartenance à un territoire
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> ① Poursuivre les inventaires du patrimoine rural et culturel et étendre le programme de recensement aux nouvelles communes du Parc. ② S'appuyer sur les données acquises lors du programme de recensement du patrimoine bâti pour mettre en place une politique d'incitation aux projets publics et privés de préservation et de valorisation des éléments remarquables du petit patrimoine rural. ③ Accompagner les communes dans la mise en place de chantiers de jeunes pour la restauration du patrimoine. ④ Porter à la connaissance de différents publics (habitants, scolaires, visiteurs, touristes de séjour) le patrimoine culturel. ⑤ Constituer et animer un réseau d'acteurs pour démultiplier l'action pédagogique, faire émerger les initiatives et contribuer à la préservation par la connaissance partagée. ⑥ Conserver la mémoire orale en particulier sur la connaissance, les traditions, pratiques et savoir-faire locaux et assurer une transmission entre générations. ⑦ Développer des chantiers démonstratifs de mise en œuvre des techniques et savoir faire hérités dans l'utilisation de matériaux locaux et de « tours de main » spécifiques. Sensibiliser et former les artisans de Chartreuse. ⑧ Valoriser le patrimoine constitué par la diversité et la pérennité des rapports particuliers en Chartreuse entre les hommes et le monde minéral : argiles à tuile, sables et argiles réfractaires, pierres à meules, pierre à ciment, etc.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et nature des partenaires mobilisés dans le réseau culturel - Nature et nombre d'actions de porter à connaissance et de sensibilisation réalisées - Nature et nombre d'éléments bâtis préservés, réhabilités et mis en valeur - Couverture du territoire classé - Nombre d'actions d'accompagnement technique des collectivités compétentes

<p>2^{ème} Orientation stratégique</p>	<p>Faire du patrimoine culturel un objectif de diversification touristique et économique</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>① Préserver et mettre en valeur les grands sites et édifices culturels comme le fort Barraux, le fort du St Eynard, le site de la distillerie de Fourvoirie, les ponts historiques des Guiers. Accompagner les collectivités et propriétaires à la mise en place de chantiers bénévoles de jeunes.</p> <p>② Mettre en place une gamme de produits et de services pour un tourisme culturel notamment par la mise en réseau de sites (musée de l'ours des cavernes, grotte des Echelles, musée de la Corrierie...), la création de nouveaux sentiers culturels, l'organisation d'expositions sur l'histoire et les traditions et la mise en place de conférences et visites guidées du patrimoine.</p> <p>③ Ranimer les traditions et pratiques culturelles et mettre en scène la richesse culturelle de la Chartreuse au bénéfice du développement d'offres de service et de produits spécifiques</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nature et nombre d'édifices remarquables préservés, réhabilités et mis en valeur - Nombre de produits et de services mis en place

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.
Les grands sites et édifices sont répertoriés dans le Plan du Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie - Conservations Départementales du Patrimoine
 Direction Régionale aux Affaires Culturelles
 Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine
 Association de Développement Touristique de Chartreuse
 CRT et CDT Isère et Savoie
 Associations locales du patrimoine (Amis du Parc de Chartreuse, Association pour la sauvegarde des Croix et du Petit Patrimoine de Chartreuse, etc.).
 Musées Dauphinois et Savoisien
 Universités de Grenoble, Chambéry et Lyon
 Chambres de métiers
 Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM)
 Fédérations professionnelles du bâtiment

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.1	Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale
Mesure 311	Positionner le Parc comme un des interlocuteurs du développement économique durable de la montagne

1^{ère} Orientation stratégique	Renforcer la synergie des acteurs économiques sur le territoire pour impulser et coordonner les initiatives
Objectifs opérationnels	<p>① Accompagner les intercommunalités du Parc afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de renforcer l'orientation et le conseil aux entreprises et de garantir l'accès aux services et aux outils financiers, - de développer une stratégie commune de positionnement et d'accueil d'entreprises (choix des activités à privilégier, la localisation préférentielle et partage des implantations en fonctions des besoins de services, démarche environnementale...), - d'accompagner les entreprises dans la mise aux normes environnementales de leur process de production, notamment en matière de traitement déchets et de réduction des besoins énergétiques, - d'implanter des activités tertiaires dans les cœurs de villages, notamment sur la Haute Chartreuse. <p>② Construire un observatoire de veille et de suivi de la santé économique du territoire.</p> <p>③ Poursuivre et amplifier les relations avec les Chambres consulaires (commerce, artisanat)</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises accompagnées - Nombre d'entreprises accompagnées pour l'intégration de la dimension environnementale et développement durable dans leur activité
2^{ème} Orientation stratégique	Maintenir les conditions d'un développement économique endogène
Objectifs opérationnels	<p>① Négocier, porter et partager des procédures contractuelles pour le bénéfice du territoire et des acteurs publics et privés.</p> <p>③ Favoriser la transmission et la reprise d'entreprises.</p> <p>② Maintenir les actifs sur place par la valorisation des produits et les savoir-faire locaux.</p> <p>③ Renforcer la capacité d'innovation et / ou de diversification d'activités.</p> <p>④ Accompagner les pluriactifs par une information sur l'offre d'emplois complémentaires, la formation professionnelle et la mise en place de groupements d'employeurs intersectoriels</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des procédures contractuelles au bénéfice du territoire et montants financiers

<p>3^{ème} Orientation stratégique</p>	<p>Créer les conditions d'accueil de populations par le logement</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>① Mettre en place d'un plan habitat à l'échelle du Parc pour aider les communes et intercommunalités dans l'organisation et la programmation de la réalisation de logements aidés pour le maintien des jeunes ménages et des salariés des entreprises locales et des services.</p> <p>② Accompagner les collectivités dans la réalisation de logements aidés en locatif et en accession à la propriété pour permettre le maintien des jeunes de Chartreuse sur le territoire.</p> <p>③ Accompagner les politiques expérimentales pour le maintien des personnes âgées dans les villages.</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du plan « habitat » - Evolution de l'offre de logements aidés, de logements locatifs et des logements pour les emplois saisonniers

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé « Parc naturel régional de Chartreuse ». Efforts particuliers du Parc sur les intercommunalités du cœur et complémentarité et de moyens sur les piémonts couverts par les agglomérations et le Pays du Grésivaudan.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse
 Intercommunalités et communes de Chartreuse
 Communautés d'agglomérations de Chambéry, Grenoble et Voiron
 Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie
 Direction Régionale au Commerce et à l'Artisanat
 Direction Régionale de l'Industrie et de l'Environnement
 Club des Entrepreneurs de Chartreuse Guiers
 Plateformes d'initiatives locales
 Pays du Grésivaudan et Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
 Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Isère et de la Savoie
 Chambres de Métiers de l'Isère et de la Savoie
 Agences économiques départementales
 ADEME

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.1	Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale
Mesure 312	Innovier pour développer autrement

Orientation stratégique	Concevoir le développement d'une image d'un territoire attractif et dynamique mais exigeant
Objectifs opérationnels	<p>① Miser sur une charte de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des zones d'activités et des services pour une meilleure attractivité en terme d'implantations, - des activités et produits en place concourant à l'image du territoire comme plus value et savoir-faire reconnu pour les acteurs économiques et les producteurs de Chartreuse, notamment au travers de la marque « Parc ». <p>② Encourager la diffusion des actions qui visent à la plus value économique.</p> <p>③ Répondre aux besoins de l'ensemble des micro entreprises et entreprises familiales en termes de services communs.</p> <p>⑤ Construire des opérations autour d'intérêts partagés avec les territoires voisins et notamment les agglomérations.</p> <p>⑥ Travailler avec les agences économiques départementales et régionales ainsi qu'avec celles des agglomérations à la mise en place d'opérations expérimentales autour d'intérêts partagés.</p> <p>⑦ Explorer les principes de l'épargne locale pour investir et soutenir les initiatives du territoire.</p> <p>⑧ Permettre à la totalité du territoire d'accéder au haut débit numérique</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des compétences des intercommunalités - Nature des partenariats établis avec les territoires de projets - Montant des investissements réalisés pour l'amélioration de l'image des zones d'accueil économique - Nombre d'entreprises aidées ou accompagnées - Territoire couvert par le haut débit numérique - Moyens financiers investis grâce à l'épargne locale

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communautés d'agglomérations de Chambéry, Grenoble et Voiron
Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie
Direction Régionale au Commerce et à l'Artisanat
Direction Régionale de l'Industrie et de l'Environnement
Club des Entrepreneurs de Chartreuse Guiers
Plateformes d'initiatives locales
Pays du Grésivaudan et Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Isère et de la Savoie
Chambres de Métiers de l'Isère et de la Savoie
Agences économiques départementales
ADEME

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.2	Pour une agriculture vivante, indispensable et bien identifiée
Mesure 321	Soutenir l'agriculture de montagne et de piémont dans sa fonction économique

1^{ère} Orientation stratégique	Maintenir un tissu rural vivant
Objectifs opérationnels	<p>① Accompagner les évolutions de l'agriculture en intervenant sur la réduction des coûts de production (recours aux énergies renouvelables, autonomie fourragère), l'organisation du travail et la mise en relation des agriculteurs, la modernisation des outils de production, l'adaptation aux changements des politiques agricoles et à l'évolution des normes réglementaires.</p> <p>② Lutter contre la précarité du foncier de manière à garantir la stabilité de l'outil de production agricole.</p> <p>③ Stabiliser les exploitations actuelles, favoriser la transmission et la reprise, soutenir les nouvelles installations. Œuvrer pour l'installation et plus particulièrement en élevage bovin et ovin.</p> <p>④ Encourager et soutenir la diversification des productions et la structuration des filières.</p> <p>⑤ Favoriser l'installation des jeunes en facilitant l'accès au logement, en développant l'entraide et en aidant à faire face aux coûts des structures et du matériel.</p> <p>⑥ Sensibiliser et former les jeunes aux métiers de l'agriculture, à l'entretien du paysage, à la fonction d'accueil du public. Transmettre les savoir-faire.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'exploitations aidées pour la transmission, l'installation et la diversification - Nombre d'opérations de sensibilisation, d'information et de formation de la profession agricole - Evolution des actifs agricoles par production, du nombre d'exploitation et de la Surface Agricole Utilisée - Evolution et répartition de la production laitière bovine et des autres filières
2^{ème} Orientation stratégique	Participer à un développement économique transversal
Objectifs opérationnels	<p>① Elargir l'offre d'accueil à la ferme par des propositions de courts et très courts séjours,</p> <p>② Développer des capacités d'hébergement.</p> <p>③ Conforter les initiatives d'accueil à la ferme pour faciliter la cohabitation</p> <p>④ Ouvrir les fermes à l'accueil des scolaires,</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la pluriactivité. - Nombre de scolaires accueillis

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Intercommunalités et communes de Chartreuse
Communautés d'agglomérations de Chambéry, de Grenoble et de Voiron
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt de l'Isère et de la Savoie
Etablissements d'enseignement agricole
Avenir de l'Agriculture en Chartreuse
Chambres d'Agriculture de l'Isère et de la Savoie
ADASEA Isère et Savoie
Réseau des parcs naturels de Rhône-Alpes
Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et du Vercors
Etablissements Publics Fonciers Locaux et SAFER
ADEME

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.2	Pour une agriculture vivante, indispensable et bien identifiée
Mesure 322	Positionner l'agriculture dans sa fonction de préservation de l'environnement et du paysage

1^{ère} Orientation stratégique	Positionner l'agriculture dans son rôle de gestion des espaces naturels et des paysages
Objectifs opérationnels	<p>① Elaborer des plans de gestion de l'espace en application des chartes paysagères pour positionner l'activité agricole dans sa fonction d'entretien de l'environnement.</p> <p>② Entretien des lisières et haies par la production de bois décheté pouvant être utilisée comme ressource énergétique sur l'exploitation. Mettre à disposition cette ressource au bénéfice d'autres usagers (communes, particuliers).</p> <p>③ Dresser l'état des lieux des alpages de Chartreuse, déterminer les aménagements, équipements et modes de fonctionnement à améliorer pour maintenir les systèmes de production et intégrer la fonction de contribution à la préservation de la biodiversité et l'attractivité des paysages dans les systèmes d'exploitation.</p>
Indicateurs	- Programmes pluriannuels de gestion de l'espace négociés
2^{ème} Orientation stratégique	Améliorer l'image de marque de l'agriculture
Objectifs opérationnels	<p>① Poursuivre l'intégration paysagère des corps de ferme et le recours à l'utilisation des bois de Chartreuse dans la construction des nouveaux bâtiments.</p> <p>② Abaisser les coûts de production par une meilleure maîtrise des consommations énergétiques et le recours aux énergies alternatives</p> <p>③ Informer le public et les nouveaux habitants sur les usages des pratiques agricoles.</p>
Indicateurs	- Nombre d'exploitations aidées pour l'amélioration paysagère, le recours au bois de Chartreuse, la protection des sols contre la pollution et l'usage des énergies renouvelables

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Intercommunalités et communes de Chartreuse
Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt
Missions Inter Services Eau
Avenir de l'Agriculture en Chartreuse
Chambres d'Agriculture d'Isère et de Savoie
Fédération des Alpages de l'Isère et Société d'Economie Alpestre de Savoie
Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG)
Etablissements Publics Fonciers Locaux (EPFL), SAFER
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
Syndicat Interdépartemental pour l'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA)
Réseau des parcs naturels de Rhône-Alpes
Syndicats professionnels agricoles
Architectes conseillers des collectivités
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.2	Pour une agriculture vivante, indispensable et bien identifiée
Mesure 323	Valoriser des produits « authentiques » ou à forte typicité

1^{ère} Orientation stratégique	Produire et garder de la valeur ajoutée sur le territoire
Objectifs opérationnels	<p>① Conforter et créer de nouveaux ateliers de transformation. Travailler selon des méthodes modernisées restant en relation avec les traditions.</p> <p>② Poursuivre les efforts entrepris sur l'identification commerciale de la qualité des produits (produits laitiers, fromages, viandes, etc.) : appellation d'origine contrôlée, IGP, marque Parc naturel régional de Chartreuse, agriculture biologique.</p> <p>③ Soutenir la filière viticole des Vins de Savoie par une meilleure maîtrise des rendements et des pratiques respectueuses de l'environnement.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossiers d'accompagnement technique auprès des agriculteurs. - Nombre de bénéficiaires de la marque Parc et nombre de produits agricoles marqués. Evolution du nombre d'agriculteurs bénéficiaires d'un signe officiel de qualité.
2^{ème} Orientation stratégique	Promouvoir les savoir-faire et des produits auprès des différents publics et des consommateurs
Objectifs opérationnels	<p>① Profiter des importants bassins de consommation situés aux portes du territoire pour développer les circuits courts et la vente directe.</p> <p>② Professionnaliser les agriculteurs à la commercialisation.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'opérations de promotion conduites dont celles réalisées en partenariat avec les bassins de consommation périphériques

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Les opérations liées à la promotion et la commercialisation concernent la totalité des communes adhérentes ainsi que les villes portes et agglomérations.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Intercommunalités et communes de Chartreuse
Communautés d'Agglomérations de Chambéry, Grenoble et Voiron et villes portes
Avenir de l'Agriculture en Chartreuse
Artisans de Chartreuse
Cartusiana
Associations d'animation de Chartreuse
Chambres d'Agriculture de l'Isère et de la Savoie
Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG)
Réseau des parcs naturels de Rhône-Alpes
Institut National des Appellations d'Origine
Gîtes de France et Accueil Paysan
Syndicats professionnels agricoles

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.3	S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de Chartreuse
Mesure 331	Améliorer les conditions de la production forestière

1^{ère} Orientation stratégique	Conforter l'organisation de la filière forêt – bois en Chartreuse
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Poursuivre les coopérations avec le CRPF, l'ONF et les groupements des sylviculteurs de Chartreuse. ② Accompagner la structuration des acteurs de la filière amont, notamment par une collaboration des propriétaires publics et privés à des équipements communs. Sensibiliser les propriétaires forestiers à la gestion de leur patrimoine. ③ Rechercher l'amélioration des conditions économiques, sociales et environnementales du travail d'exploitation forestière et accompagner la structuration des entreprises de travaux forestiers. ④ Conforter les emplois forestiers locaux qualifiés.
Indicateurs	- Nombre de propriétaires informés et sensibilisés et surfaces concernées
2^{ème} Orientation stratégique	Mieux mobiliser la ressource
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ① Poursuivre les démarches d'information, de sensibilisation et de concertation avec les propriétaires forestiers pour l'amélioration des conditions de desserte. ② Concevoir globalement l'organisation de la desserte forestière et développer le réseau, par une démarche concertée entre les différentes catégories d'usagers et en intégrant les exigences de multifonctionnalité (prévention et lutte contre les risques naturels, chasse, loisirs non motorisés). ③ Créer et organiser des places de dépôt des bois. ④ Développer des nouveaux modes de commercialisation.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du linéaire de routes forestières aménagées et des surfaces desservies - Montant des investissements réalisés et part affectée à la préservation de l'environnement et des paysages - Nombre de places de dépôt réalisées

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes forestières de Chartreuse
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt
Groupements de Sylviculteurs de Chartreuse de l'Isère et de la Savoie
Associations Syndicales Autorisées des routes et pistes forestières
Comité Interprofessionnel du Bois de Chartreuse (CIBC)
Offices National des Forêts
Centre Régional de la Propriété Forestière
Communes Forestières
Syndicat des propriétaires forestiers, sylviculteurs de l'Isère
CréaBois Isère et Inter Forêt Bois Savoie
Fédération Régionale des Inter Professions du Bois en Rhône-Alpes (FIBRA)

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.3	S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de Chartreuse
Mesure 332	Valoriser les potentialités de la ressource sylvicole en faveur de l'économie forestière

Orientation stratégique	Consolider la dynamique de filière à l'échelle du territoire
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> ① Conforter les activités locales de première transformation qui conditionnent une valorisation de la ressource forestière suffisante pour motiver une sylviculture dynamique. ② Apporter un appui aux entreprises de transformation dans la mise en œuvre de la certification durable et du marquage « CE » sur les bois massifs destinés à un usage en structure. ③ Développer l'offre bois massifs et promouvoir ses spécificités par l'obtention de la reconnaissance en appellation d'origine contrôlée. ④ Aider à la transmission et la reprise d'entreprises pour maintenir des emplois sur place et au-delà, conforter les autres entreprises de la filière forêt - bois ⑤ Fédérer les démarches de structuration de la filière et d'accompagnement des entreprises autour d'une plateforme d'échange entre professionnels et acteurs de la filière et de formation. ⑥ Conforter la structuration de la filière forêt – bois de Chartreuse en accompagnant le Comité Interprofessionnel du Bois de Chartreuse (CIBC) ⑥ Encourager l'usage des bois de Chartreuse dans les réalisations et équipements publics et privés.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de documents de gestion durable (CBPF, PSG...) - Obtention d'une AOC sur les bois résineux de Chartreuse - Nombre de dossiers d'accompagnement personnalisés effectués - Volumes de bois structures mis en œuvre par les collectivités adhérentes à la Charte et les acteurs locaux

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes forestières de Chartreuse
Directions Départementales de l'Équipement (DDE)
Groupements de Sylviculteurs de Chartreuse de l'Isère et de la Savoie
Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC)
Office National des Forêts
Communes forestières
Chambres de métiers
Conseils d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
Créaboïs Isère et Inter Forêt Bois Savoie
Fédération Régionale des Inter Professions du Bois en Rhône-Alpes (FIBRA)
Syndicat des propriétaires forestiers, sylviculteurs de l'Isère
ASDER, AGEDEN et RAEE
Institut National des Appellations d'Origine (INAO)

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.3	S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de Chartreuse
Mesure 333	Donner toute sa valeur à la forêt en reconnaissant la contribution de la forêt de montagne et de coteau à la qualité des paysages et à la diversité des milieux naturels

Orientation stratégique	Reconnaître le rôle multifonctionnel de la forêt de Chartreuse
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> ① Etablir un plan de préservation et de gestion des forêts de coteaux. Rechercher une valeur ajoutée pour l'entretien des forêts de coteau et de piémont. ② Préserver les liaisons écologiques entre les grands ensembles forestiers de Chartreuse Maintenir le potentiel biologique, la diversité des espèces et le bon fonctionnement des écosystèmes forestiers par le maintien de zones de vieillissement et arbres morts en forêt. ③ Revaloriser les forêts de feuillus par une exploitation des taillis pour le bois énergie. ④ Limiter les coupes rases et opérations de déboisements à des impératifs sanitaires. ⑤ Mettre en place ou actualiser les règlements de boisements communaux pour protéger les terrains agricoles productifs de l'enrésinement. ⑥ Mesurer les évolutions de fréquentation en forêt en fonction des espaces, des périodes, des pratiques et de l'origine des usagers et évaluer l'impact direct et les risques potentiels sur les milieux naturels. ⑦ Poursuivre le dispositif partenarial d'observation des impacts de la faune sauvage sur la régénération naturelle. ⑧ Informer et sensibiliser les publics sur la nécessité d'exploiter la forêt pour contribuer à un développement local durable, poursuivre et amplifier la formation de relais de médiation de terrain auprès du public à travers le développement de l'offre d'activités de découverte encadrées et de produits touristiques autour de la forêt et l'ouverture d'un centre d'information, de formation et de ressource sur la forêt. ⑨ Développer le soutien à la recherche, à la création et aux manifestations culturelles autour du bois pour conforter l'identité et l'image forestière de la Chartreuse. ⑩ Réaliser une maison de la nature, du paysage de la forêt Créer des produits touristiques et pédagogiques autour de la découverte de la forêt
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Surfaces de forêts de coteaux et de piémont entretenues - Nombre de règlements de boisements établis et révisés - Nombre et nature de produits touristiques et pédagogiques créés - Nombre d'événements et de manifestations culturelles soutenus

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Intercommunalités et communes de Chartreuse
Communautés d'Agglomération de Chambéry, Grenoble et Voiron
Conseil Scientifique du Parc
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)
Groupements des Sylviculteurs de Chartreuse
Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC)
Office National des Forêts
Groupement pour la Gestion de la Chasse et de la Faune Sauvage du Massif de Chartreuse
Groupements d'Intérêt Cynégétique de Chartreuse
Association de Développement Touristique de Chartreuse
Bureaux des Guides et Accompagnateurs de Montagne de Chartreuse
Foyers de ski de fond
Artistes de Chartreuse
Organisateurs de manifestations ou d'évènement
Centre Régional de la Propriété Forestière
Communes Forestières
Coopératives forestières
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Fédérations départementales de Chasse de l'Isère et de la Savoie
Associations d'environnement et de protection de la nature
Fédérations départementales de Randonnée de l'Isère et de la Savoie
SIPAVAG
Réseau des parcs naturels de Rhône-Alpes
Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et du Vercors
CEMAGREF

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.4	Vers un tourisme des quatre saisons en moyenne montagne, durable et ambitieux
Mesure 341	Conserver un tourisme de séjour en améliorant l'offre quantitative et qualitative d'hébergement touristique de montagne et de loisirs de proximité d'agglomérations

1^{ère} Orientation stratégique	Conforter la Chartreuse comme lieu de séjour touristique
Objectifs opérationnels	<p>① Prolonger et amplifier l'aide à l'amélioration des hébergements, notamment des hébergements de groupes (gîtes d'étapes, gîtes de groupe, centres de vacances) pour atteindre un niveau significatif de qualité.</p> <p>② Poursuivre la politique de marquage des hébergements (gîtes Panda, marque Parc, hôtels au naturel) pour offrir des produits « tout compris » susceptibles d'attirer des clientèles lointaines (France et étranger) et en période hors saison.</p> <p>③ Mettre sur le marché une gamme d'hébergements proposant des formules souples et innovantes pour passer de la fréquentation à la journée à une fréquentation de très court séjour.</p> <p>④ Aider à la transmission et / ou la reprise dans les domaines de l'hôtellerie et des centres d'accueil de grosse capacité</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la capacité d'hébergement - Nombre de dossiers d'installation, de reprise ou de transmission aidés - Evolution du nombre de nuitée, répartition sur l'année et durée des séjours
2^{ème} Orientation stratégique	Donner à la Chartreuse une image « de nature, de confort, d'authenticité et de convivialité »
Objectifs opérationnels	<p>① Rechercher des signes de qualité des hébergements sur l'accueil, le bâti et son environnement</p> <p>② Développer une gamme d'hébergements typés et labellisés.</p> <p>③ Encourager le développement de la qualité environnementale des hébergements (gestion des déchets, de l'énergie, santé...).</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre d'hébergement classés, labellisés et marqués

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé Parc naturel régional de Chartreuse.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Intercommunalités et communes de Chartreuse
Région Rhône-Alpes - Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes (MITRA)
Direction Régionale du Tourisme
Direction Etudes et Aménagements Touristiques de Montagne (DEATM)
Association de Développement Touristique de Chartreuse
Association Chartreuse Centres et Villages Vacances
CRT, Agence Touristique Départementale de la Savoie et Comité Départemental du Tourisme de l'Isère
Rhône-Alpes Tourisme
Gîtes de France, Clé vacances, Logis de France, Accueil Paysan, WWF
Chambres de Commerce et d'Industrie de Grenoble et de Savoie

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.4	Vers un tourisme des quatre saisons en moyenne montagne, durable et ambitieux
Mesure 342	Diversifier l'offre d'activités touristiques, de loisirs et de découverte

Orientation stratégique	Faire de la Chartreuse une destination quatre saisons
Objectifs opérationnels	<p>① Soutenir les stations de ski alpins et de fond dans leurs projets de diversification de l'offre neige et de restructuration ou de reconversion de leur domaine. Accompagner la mise en place d'une politique coordonnée sur la neige en renforçant notamment le site Saint Pierre de Chartreuse – le Planolet comme site phare. Projeter à terme une communication et une commercialisation unique d'une offre neige diversifiée du massif de Chartreuse.</p> <p>② Poursuivre l'intégration des sentiers de randonnée inscrits au schéma directeur du Parc aux plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée. Développer les petites boucles familiales de promenade et de randonnée et l'offre de sentiers culturels et pédagogiques.</p> <p>③ Diversifier l'offre d'activités de pleine nature notamment la pratique du cyclotourisme, du VTT et du cheval pour rééquilibrer les offres de loisirs entre les différents territoires de Chartreuse.</p> <p>④ Elaborer des produits courts et moyens séjours basés sur la découverte du patrimoine naturel, de la culture et de la forêt.</p> <p>⑤ Intégrer les besoins spécifiques du tourisme adapté.</p> <p>⑥ Former les professionnels de l'accompagnement en montagne.</p> <p>⑦ Soutenir les manifestations sportives ou de pleine nature du territoire en tant que support promotionnel des activités touristiques (coupe Icare, festival du Vol Libre, Grand Duc, journées de la randonnée, journées de la raquette...) dans le respect du patrimoine naturel.</p> <p>⑧ Renforcer une promotion touristique unitaire et développer une promotion commune avec les agglomérations et les Parcs naturels régionaux pré alpins.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de sites mis en réseau et montant des investissements réalisés - Réalisation du schéma d'activités et de loisirs de pleine nature Chartreuse. - Linéaire de sentiers de randonnées intégrés au PDIPR et entretenus. - Nombre d'actions en faveur de la structuration des professionnels - Nombre de réalisations accessibles au tourisme adapté - Nombre de produits courts et moyens séjours proposés et nombre d'acteurs économiques impliqués

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

Les stations et sites neige et de diversification touristique sont répertoriés au Plan du Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Communes, intercommunalités de Chartreuse - Communautés d'agglomération

Conseils Généraux

Conseil Régional - Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes (MITRA)

Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports

Direction des Etudes et de l'Aménagement Touristique en Montagne (DEATM)

Association de Développement Touristique de Chartreuse

Bureaux des guides et accompagnateurs locaux

Organisateurs d'évènements ou manifestations sportifs

Avant Pays Savoyard Tourisme

CRT et CDT Isère et Savoie

CREPS Rhône-Alpes

Fédérations départementales de Randonnée

Fédérations sportives (montagne, escalade, vol libre, spéléologie, cyclisme, randonnée pédestre, équestre).

Pars naturels régionaux Rhône alpins

Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM)

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.4	Vers un tourisme des quatre saisons en moyenne montagne, durable et ambitieux
Mesure 343	Donner aux loisirs de proximité une dimension économique et soutenir les activités sportives et de pleine nature dans le respect de la fragilité du territoire

1^{ère} Orientation stratégique	Elargir l'offre de tourisme de séjour aux bassins de proximité
Objectifs opérationnels	<p>① Connaître les besoins des entreprises du sillon alpin en matière de services et de produits touristiques, organiser l'offre sur le massif avec les acteurs locaux, en lien avec le respect de la nature.</p> <p>② Etablir des relations promotionnelles et commerciales avec les entreprises de production et de services situées sur les communes de Piémont et sur les communautés d'agglomération.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions promotionnelles et commerciales conduites - Nombre de séjournants accueillis
2^{ème} Orientation stratégique	Veiller à une harmonie entre la pratique des loisirs de pleine nature et le patrimoine
Objectifs opérationnels	<p>① Encadrer la pratique des sports et activités de pleine nature actuelles et à venir par un schéma de cohérence prenant en compte les contraintes liées à la propriété privée, les pratiques économiques, la présence de milieux naturels ou d'espèces remarquables pour définir les sites et espaces les plus appropriés, déterminer les règles de bonne conduite et sensibiliser les pratiquants pour prévenir les conflits d'usage.</p> <p>② Accompagner les acteurs dans l'aménagement des sites de pratiques de sports et loisirs dans le respect de l'environnement.</p> <p>③ Mettre en œuvre les dispositions de la loi du 3 janvier 1993 relative à la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels en valorisant les acquis du Parc durant la 1^{ère} charte.</p> <p>④ Assurer la compatibilité des manifestations et rassemblements sportifs avec les exigences de préservation du milieu naturel et des ambiances, des activités humaines reconnues dans le projet de territoire et du cadre de vie des habitants et résidents.</p> <p>⑤ Sensibiliser le public de proximité des incidences des pratiques des sports et loisirs de pleine nature sur le milieu naturel et les espèces ainsi que les pratiques économiques (agriculture, sylviculture).</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du schéma de cohérence des activités et loisirs de pleine nature Chartreuse - Nombre et localisation des sites aménagés pour la pratique de loisirs de pleine nature et montant des investissements réalisés. Adéquation avec le schéma de cohérence - Nombre d'actions de sensibilisation et de formation réalisées - Nombre d'arrêtés municipaux de restriction de la circulation motorisée sur les itinéraires sensibles

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé Parc.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse
Communes et intercommunalités de Chartreuse
Communautés d'agglomération de Chambéry, Grenoble et Voiron
Conseils généraux
Conseil Régional - Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes (MITRA)
Association de Développement Touristique Chartreuse
CRT et CDT Isère et Savoie
Offices de Tourisme des villes portes
Bureau des guides et accompagnateurs de montagne locaux et professionnels locaux d'activités sportives et de loisirs
Pays du Grésivaudan et Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Isère et de la Savoie
Agences économiques départementales
Fédérations sportives
Clubs Alpin Français de l'Isère et de la Savoie
FRAPNA Isère et Savoie, Mountain Wilderness
Préfectures de Département
Direction Régionale de l'Environnement
Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports
Réseau des parcs naturels de Rhône-Alpes
Parcs naturels régionaux du massif des Bauges et du Vercors
Réseau Alpin des Espaces Protégés

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.5	Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil, des services et des transports
Mesure 351	Assurer le maintien des services de proximité pour l'ensemble des populations et mieux gérer les déplacements des personnes

1^{ère} Orientation stratégique	Redonner une vitalité et une identité à l'appareil commercial et artisanal et aux services
Objectifs opérationnels	<p>① Soutenir les pôles commerciaux et de services (commerces, services à la population ou aux entreprises) de proximité en développant l'attractivité des centres de village. Accompagner les commerces dans leur reconquête du marché local et développer le commerce non sédentaire pour desservir les populations à l'écart ou peu mobile.</p> <p>② Amener les commerçants et les artisans dans une démarche de progrès pour améliorer compétitivité et performance. Mettre en place les moyens d'accompagner et de conseiller les entreprises commerciales, artisanales et de services. Favoriser la transmission et la reprise d'activités.</p> <p>③ Accompagner l'évolution démographique en intégrant les attentes des nouvelles populations en termes de services et les exigences de maintien des personnes âgées sur le territoire par une adaptation des services et des équipements.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerçants et d'artisans accompagnés par le Parc et les intercommunalités - Evolution des services publics et parapublics
2^{ème} Orientation stratégique	Innover en matière de transports sur les déplacements entre le massif et les bassins démographiques de périphérie
Objectifs opérationnels	<p>① Etablir un plan de déplacement rural en Chartreuse.</p> <p>② Collaborer avec les agglomérations et établissements ayant compétence en matière d'organisation des transports publics pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'accès des citoyens aux espaces naturels et sites attractifs des populations les plus démunies ou à mobilité réduite, - réduire la pression de stationnement dénaturant les sites et éviter les engorgements sur les itinéraires d'accès, - élargir l'irrigation du massif par les transports collectifs pour réduire l'usage de la voiture individuelle et améliorer les possibilités de connexion intermodale en périphérie des agglomérations et communes urbaines.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du plan de déplacement Chartreuse - Nombre d'opérations exemplaires pour la gestion des flux domicile – travail - Nature des partenariats conclus entre le territoire et les établissements compétents

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé « Parc naturel régional de Chartreuse ».
Efforts particuliers du Parc sur les intercommunalités du cœur.
Complémentarité de moyens sur les piémonts couverts par les agglomérations et le Pays du Grésivaudan.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Intercommunalités et communes de Chartreuse
Communautés d'agglomérations de Chambéry, Grenoble et Voiron
Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie
Direction Régionale au Commerce et à l'Artisanat
Direction Régionale de l'Industrie et de l'Environnement
Club des Entrepreneurs de Chartreuse Guiers
Unions commerciales
Plateformes d'initiatives locales
ADMR
Pays du Grésivaudan et Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Isère et de la Savoie
Chambres de Métiers de l'Isère et de la Savoie
Agences économiques départementales
Syndicats de transports
Syndicats professionnels
ADEME

Axe 3	Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne
Sous axe 3.5	Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil, des services et des transports
Mesure 352	Soutenir les pratiques culturelles et les structures de diffusion culturelle

Orientation stratégique	Animer une politique de développement culturel collective
Objectifs opérationnels	<p>① Evaluer les besoins culturels émergents du fait de la progression démographique et de l'accueil de nouveaux résidents aux habitudes culturelles urbaines en lien avec les schémas départementaux de développement artistique.</p> <p>② Mettre en réseau des acteurs de la culture et valoriser les initiatives locales.</p> <p>③ Poursuivre le maillage du territoire par une offre d'équipements et de services culturels homogène sur tous les secteurs. Favoriser le rapprochement entre les lieux de production artistique et de diffusion (écoles de musiques, scènes nationales...).</p> <p>Faire bénéficier le territoire de procédures contractuelles (contrats de temps libre, contrats cantonaux pour la jeunesse, contrats éducatifs locaux).</p> <p>④ Favoriser la mixité des équipements sportifs et culturels. Développer le soutien aux manifestations culturelles et structures notamment autour des thématiques afin de conforter l'identité et l'image de la Chartreuse.</p> <p>⑤ Proposer avec les agglomérations et villes portes un programme culturel et des manifestations coordonnées pour les habitants et les touristes.</p>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nature et nombre d'acteurs impliqués dans la politique culturelle et le réseau constitué - Nombre de manifestations soutenues - Nombre et nature des initiatives développées durant l'exercice de la Charte - Nombre de supports d'information réalisés

Territoire concerné

Ensemble du territoire classé.

La mise en réseau et la complémentarité de l'offre s'étend à la totalité des communes adhérentes, aux villes et agglomérations portes.

Signataires de la charte, partenaires et acteurs privilégiés concernés

Villes Portes et Communautés d'agglomération de Chambéry, Grenoble et Voiron

Pays du Grésivaudan et Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard

Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie

Direction Régionale aux Affaires Culturelles

Organismes et associations organisateurs de manifestations et d'évènement (Ephémère, Icare Festival Organisation, Centre Social de St Laurent du Pont, Association pour le développement et l'Animation de la Vallée des Entremonts, etc.)

Associations locales d'action culturelle (Artistes de Chartreuse, etc.)

Musées Dauphinois et Savoisien

Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM)

- IV -

**Transversalité des
Orientations et mesures**

Orientations opérationnelles

Les tableaux ci-après ont pour objectif d'affirmer et de rendre lisible la transversalité des différentes mesures par rapport aux orientations stratégiques du projet de territoire.

Chaque mesure de la Charte participe à la mise en œuvre de plusieurs orientations simultanées.

Orientations opérationnelles

LEGENDE  Mesure de mise en œuvre directe de l'orientation  Mesure participant à la mise en œuvre d'une autre orientation  Mesure induisant un effet sur une autre orientation		1				2				3				
		S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire				Protéger et valoriser, ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse				Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable				
Orientations		1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5
		Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance	Accroître l'implication des acteurs économiques et sociaux	Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire	Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines	Engager une politique pour coordonner les actions en faveur de la qualité des paysages	Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces	Gérer les ressources naturelles au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial	Valoriser les patrimoines culturels et les pratiques locales	Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale	Pour une agriculture vivante indispensable et bien identifiée	S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de la Chartreuse	Vers un tourisme des quatre saisons, durable et ambitieux	Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil, des services et des transports
111	Mieux porter à la connaissance du territoire les orientations et les actions du Parc et valoriser les initiatives et les expériences des acteurs de Chartreuse													
112	Poursuivre et développer l'information et la sensibilisation des jeunes publics													
113	Mieux porter à connaissance les atouts patrimoniaux du territoire													
121	Accompagner la structuration des initiatives collectives et consolider les réseaux des professionnels													
122	Etablir et développer un réseau de coopération entre les acteurs de l'environnement et de l'aménagement de l'espace													
131	Développer la gouvernance du territoire en impliquant mieux les acteurs du territoire													

Orientations opérationnelles

LEGENDE	1				2				3				
	S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire				Protéger et valoriser, ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse				Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable				
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5
132 Mutualiser les expériences et les moyens avec d'autres territoires et construire des expérimentations communes													
140 Etablir des solidarités et développer des complémentarités entre la montagne et les agglomérations et pays périphériques de piémont													
211 Mettre en place un programme et des outils en faveur du paysage													
212 Encourager et soutenir les initiatives pour une urbanisation économe de l'espace													
213 Faire évoluer les formes urbaines et architecturales pour gagner de la cohérence dans l'intégration paysagère spécifique de montagne et lutter contre le mitage													
214 Organiser l'accueil dans les grands sites naturels et paysagers													
221 Prendre et compte et intégrer la préservation de l'environnement et du patrimoine dans le soutien aux activités économiques													
222 Poursuivre les actions en faveur de la connaissance, de la préservation et de la restauration des milieux naturels													

Orientations opérationnelles

LEGENDE		1				2				3				
		S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire				Protéger et valoriser, ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse				Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable				
		1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5
Orientations		Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance	Accroître l'implication des acteurs économiques et sociaux	Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire	Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines	Engager une politique pour coordonner les actions en faveur de la qualité des paysages	Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces	Gérer les ressources naturelles au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial	Valoriser les patrimoines culturels et les pratiques locales	Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale	Pour une agriculture vivante indispensable et bien identifiée	S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de la Chartreuse	Vers un tourisme des quatre saisons, durable et ambitieux	Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil, des services et des transports
223	Poursuivre et développer des actions en faveur des espèces spécifiques ou emblématiques de Chartreuse pour maintenir la biodiversité													
224	Consolider et démultiplier l'expérience acquise par la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse													
231	Considérer la ressource en eau comme un capital pour le massif													
232	Mobiliser aux mieux les ressources minérales dans la limite des capacités environnementales et paysagères du territoire													
233	Prendre en compte et mettre à disposition les ressources énergétiques alternatives disponibles sur le territoire													
234	Réduire la production des déchets et réhabiliter les espaces dégradés													

Orientations opérationnelles

	1 S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire				2 Protéger et valoriser, ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse				3 Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable				
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5
240 Valoriser les patrimoines culturels de Chartreuse et les pratiques locales													
311 Positionner le Parc comme un des interlocuteurs du développement économique durable													
312 Innover et développer autrement													
321 Soutenir l'agriculture de montagne et de piémont dans sa fonction économique													
322 Positionner l'agriculture dans sa fonction de préservation de l'environnement et du paysage													
323 Valoriser des produits « authentiques » ou à forte typicité													
331 Améliorer les conditions de la production forestière													
332 Valoriser les potentialités de la ressource sylvicole en faveur de l'économie forestière													

Orientations opérationnelles

LEGENDE		1				2				3				
		S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire				Protéger et valoriser, ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse				Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable				
		1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5
Orientations		Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance	Accroître l'implication des acteurs économiques et sociaux	Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire	Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines	Engager une politique pour coordonner les actions en faveur de la qualité des paysages	Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces	Gérer les ressources naturelles au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial	Valoriser les patrimoines culturels et les pratiques locales	Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale	Pour une agriculture vivante indispensable et bien identifiée	S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de la Chartreuse	Vers un tourisme des quatre saisons, durable et ambitieux	Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil, des services et des transports
333	Donner tout sa valeur à la forêt en reconnaissant la contribution de la forêt de montagne et de coteau à la qualité des paysages et à la diversité des milieux naturels													
341	Conserver un tourisme de séjour en améliorant l'offre quantitative et qualitative d'hébergement touristique de montagne et de loisirs de proximité d'agglomérations													
342	Diversifier l'offre d'activités touristiques, de loisirs et de découverte													
343	Donner aux loisirs de proximité une dimension économique et soutenir les activités sportives et de pleine nature dans le respect de la fragilité du territoire													
351	Assurer le maintien des services de proximité pour l'ensemble des populations et mieux gérer les déplacements des personnes													
352	Soutenir les pratiques artistiques et les structures de diffusion culturelle													



Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc - 38380 Saint-Pierre de Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20 - Courriel : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net



Rhône-Alpes région

